

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnem	nentale
Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Mise en place d'une prairie, amélioration de parcours, intervention manuelle sur un verger d'oliviers et création d'une piste dans le cadre d'un projet global d'une surface de 23 ha comprenant la clôture périmétrale et intermédiaire des parcelles, démaquisage manuel et mécanique ainsi que la création d'un forage. Construction d'un hangar sur permis de construire déjà délivré.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom FRASSATI

Prénom Paul

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 4 8 2 2 4 5 0 5 7 0 0 0 1 3 Forme juridique Exploitant Agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 27	Création d'un forage destiné à l'abreuvement des bovins d'une profondeur éventuellement supérieur à 50 m suivant étude.
Catégorie 47a	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à pérenniser l'exploitation agricole familiale dont l'activité sur la commune d'Ajaccio remonte au début des années 50. Actuellement, le cheptel est composé de 60 vaches mères. Environs 50 veaux certifiés en Agriculture biologique sont commercialisés chaque année.

Le projet prévoit les opérations suivantes :

Création d'une piste de permettant desservir l'intégralité de la parcelle.

Création d'une clôture périmétrale afin de limiter au maximum la divagation des animaux

Implantation d'une prairie nécessitant une partie de démaquisage à la pelle et au girobroyeur

Création d'un ou deux forages dont la vocation première est de pallier le besoin en eau du cheptel bovin.

Intervention manuelle sur un verger existant d'oléastre afin de favoriser la pénétrabilité des bovins. A terme il est envisagé de mettre ce verger en production (800 pieds) sous réserve d'alimentation en eau de la parcelle grâce à un ou deux forages dans un premier temps puis par une retenue collinaire dans le cadre d'un second projet.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à plusieurs objectifs et doit respecter le cahier des charges de l'Agriculture biologique. La certification de l'exploitation remonte à 2010 soit 11 ans d'antériorité.

Principaux objectifs:

Amélioration de la ressource fourragère par la pénétration du verger par les animaux

Mise en place de prairie sur les partie les plus planes en vue de la production de fourrage certifié AB

Augmentation du cheptel qui induit une augmentation de revenu

Bien être des animaux évoluant dans un espace contenu (clôtures périmétrale et intermédiaire) facilitant l'alimentation et les soins

Création d'un ou deux forages (autonomie en eau) actuellement durant la période estivale je suis contraint d'utiliser un camion citerne ce qui est très contraignant.

Par la suite le projet pourrait évoluer vers une mise en production du verger oléastre suivant l'importance de la ressource en eau et générer de facto une activité supplémentaire permettant la création d'emploi.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus feront l'objet d'un calendrier global élaboré en concertation avec un cabinet spécialisé et intégrant les contraintes environnementales notamment au niveau de la protection de la tortue d'Hermann.

Les clôtures seront implantées en priorité ainsi que la piste dont les travaux ont déjà débuté suite à une autorisation de défrichement du mois de décembre 2016.

Les interventions manuelles sur le verger seront organisées par tranches successives de trois ha.

Le girobroyeur sera utilisé le moins possible et la quasi totalité du démaquisage sera effectuée manuellement et à la pelle mécanique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La parcelle pourra accueillir 30 bovins à l'année et pourra évoluer vers la mise en production de 800 pieds d'oliviers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Autorisation de défrichement déjà attribue en décembre 2016 sur une partie de la zone. Demande défrichement globale en cours d'instruction par la DDTM.

	Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
	5/178/123/92/71 d'une piste (2650 ml), ouverture du milieu : age manuel : 9 ha, pelle mécanique : 1 ha, semis (travail	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	0	06 4 10 0 2 . 2 0 70
d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long. 8 _ ° 64 ' 73 "	90 Lat. 4 1 93 28 78
Medici Capo di feno 20 000 AJACCIO	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
	Point de départ : Long ° _ ' _ "	Lat ° ' '' _
	Point d'arrivée : Long ° ' "	
	Communes traversées : AJACCIO	
.7 S'agit-il d'une modification/e 4.7.1 Si oui, cette installati environnementale ?	Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Ou on ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation	i Non X
	rement les	
4.7.2 Si oui, décrivez sommais différentes composantes de indiquez à quelle date il a ét	votre projet et é autorisé ?	
différentes composantes de	votre projet et é autorisé ?	
différentes composantes de	votre projet et é autorisé ?	
différentes composantes de	votre projet et é autorisé ?	

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		ZNIEFF I Capo di fenu
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		AJACCIO
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		
D'un site classé ?	\boxtimes		PARATA

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Forage profondeur à définir mais possibilité au delà de 50m Quantité environs 3m3/jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			Tortue d'Hermann

		-		
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
	Est-il concemé par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		× ×	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics			
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			

-		 	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	1
	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	

, reportation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6 1 so	t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

J'envisage de me faire accompagner par un écologue pour définir les mesures permettant d'éviter la destruction d'espèces protégées, notamment en proposant un calendrier d'intervention adapté. Il n'y aura pas d'intervention dans les lits mineurs des cours d'eau, les travaux prévus se limitant à supprimer les ronciers et fougères, et la plupart des arbres seront conservés soit environs 800 arbres en production dans les 5 années à venir.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des aménagements constatés depuis plusieurs décennies sur la zone, je considère mon projet respectueux de l'environnement. Ce projet présente l'avantage de redynamiser l'activité agro pastorale sur le secteur sur la base d'un projet viable et dont l'activité ne génère aucune nuisance environnementale. Par ailleurs, il contribue considérablement à la lutte contre les incendies. Cette problématique semble complètement délaisser par les pouvoirs publics sur cette zones. Seule l'activité agricole à l'instar des mises en valeur réalisées au col de Saint Antoine notamment permettent de limiter le risque incendie. La mise en place d'une politique de lutte pertinente contre les incendies a capo di fenu viendrait compléter les mesures environnementales que nous mettons en oeuvre et constitue une démarche vertueuse.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Autorisation de défrichement 2016 et demande 2021

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à Bastelica

le, 16 août 2021

Signature